

Le : 09 juin 2023 à 11:58 (GMT +02:00)

De : "DDT 02/ENV/PER/PPE emis par VASSEUR Hervé - DDT 02/ENV/PER" <ddt-env-ppe@aisne.gouv.fr>

Objet : Tr: Tr: Tr: Arrêté n° ENV/PPE/2023/004 relatif à la mise en place de mesures coordonnées et progressives de limitation des usages de l'eau par zone d'alerte en cas de sécheresse du 08 juin 2023

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint pour affichage l'arrêté préfectoral réglementant provisoirement l'usage de l'eau compte-tenu de la sécheresse sur les zones d'alerte du département en date du 08 juin 2023 prescrites jusqu'au 31 juillet 2023, à savoir :

- sur la zone d'alerte de l'Escaut : placée en niveau ALERTE,
- sur l'ensemble des autres zones du département : maintien du niveau VIGILANCE .

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site des services de l'Etat dans l'Aisne :

<https://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/L-eau/Secheresse>

ainsi que le site Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>